

: « J'aimerais dormir dans un lit »



Certains enfants scolarisés n'ont pas accès à un logement le soir venu. Plusieurs associations leur viennent en aide pour trouver une solution, une nuit après l'autre. Photos EBRA/Marie Pomme



Tous les soirs, les familles se présentent devant l'hôtel de ville de Paris pour se nourrir et obtenir un logis. Photo EBRA/M.P.

Et aussi ► Ces enfants non scolarisés

Parmi les enfants à la rue, tous ne sont pas scolarisés. L'absence d'adresse (domiciliation) les empêche de suivre une scolarité classique. Ce refus de scolarisation est illégal. La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ratifiée par la France, rend l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous, et engage les États signataires à organiser des formes d'enseignement secondaire ouvertes et accessibles à tout enfant et à assurer l'accès à l'enseignement supérieur à tous. Or, les associations estiment à 100 000 le nombre d'enfants qui ne seraient pas scolarisés en France. Samira Dadache, administratrice nationale de la FCPE, pointe du doigt « des défaillances au niveau des services académiques » et rappelle que la domiciliation doit être proposée par les communes *via* leur CCAS.

Zoom / Ils se battent pour leur trouver un toit

« On veut un logement ! » Ce jeudi soir de janvier, il fait environ 4 °C à Paris et ces enfants et leurs familles passeront la nuit devant la mairie du XIX^e arrondissement. Au total, ils étaient 150 venus réclamer que le lycée George-Brassens, actuellement vacant, soit ouvert pour les accueillir*.

« Il existe un lieu pour héberger ces familles. C'est purement un refus politique », s'agace la députée insoumise Danièle Obono, venue soutenir les manifestants avec son collègue Aymeric Caron.

La réquisition de locaux vides est une priorité pour les associations. En France, 3,1 millions de logements sont vacants et 330 000 personnes sont sans domicile fixe... Le problème est national. Face à l'inaction des autorités, les enseignants d'un collège de Strasbourg se sont mis en

grève en novembre 2024, afin de réclamer que des logements de fonction vides soient mis à disposition de huit enfants et leurs familles qui dorment à la rue.

Une dizaine d'écoles occupées à Grenoble

Sur le terrain, c'est le système D. Dans de nombreuses villes de France, parents d'élèves et enseignants se mobilisent également pour ouvrir les écoles la nuit afin d'accueillir les familles et leurs enfants, dont parfois des nourrissons. « Vingt-quatre établissements scolaires sont occupés dans l'agglomération lyonnaise. Sur les 208 écoles maternelles et élémentaires de la ville de Lyon, plus d'un tiers est affecté par le sans-abrisme », chiffre Raphaël Vulliez, cofondateur du collectif Jamais sans toit. Encore faut-il que les municipalités



Une manifestation devant l'École Saint-Jean, en soutien à des élèves à la rue avec leurs familles, à Strasbourg le 7 janvier 2025. Photo EBRA/Dernières nouvelles d'Alsace/Romeo Boetzel

acceptent d'ouvrir leurs écoles. À Grenoble, une dizaine d'écoles sont actuellement occupées. « La municipalité écologiste de Grenoble laisse faire, même si ce n'est pas légal car elle part du principe que l'on ne peut pas laisser d'enfants à la rue », explique

Samira Dadache, administratrice nationale de la FCPE, engagée en Isère. « Mais d'autres villes refusent. Certaines on fait changer le système de fermeture des écoles pour empêcher les parents d'élèves d'entrer, d'autres leur ont envoyé la police, mettant en

avant la question sécuritaire », explique-t-elle. La pénurie de places amène également certaines préfectures à bafouer le droit à la continuité de l'hébergement, avec des durées de prise en charge de quelques jours ou quelques semaines avant le renvoi à la rue. À ce propos, M^e Samy Djemaoun a obtenu la condamnation de la Ville de Paris à deux reprises par le Conseil d'État. La plus haute juridiction administrative pose ainsi pour la première fois un principe qui peut pourtant sembler évident : l'obligation pour les départements de proposer des hébergements d'urgence « pérennes » aux personnes les plus vulnérables.

* Une centaines de manifestants ont finalement été pris en charge par la Ville de Paris le lendemain du rassemblement. Contactée, la Ville de Paris n'a pas répondu dans nos délais de parution.